

PARTENARIAT RFG-AIMS



PAR TUGRUL ATAMER,
RODOLPHE DURAND,
EMMANUELLE REYNAUD

Partenariat **RFG-AIMS**

Vers la maturité d'une collaboration

Développer l'innovation est le fruit d'une convention signée il y a trois ans, entre la *Revue française de gestion* et l'Association internationale de management stratégique.

Un grand merci à la RFG d'ouvrir depuis trois ans ses pages aux chercheurs francophones qui peuvent ainsi faire connaître, à un large public intéressé, les résultats de leurs recherches.

La vocation de ces numéros spéciaux est de publier certaines des meilleures recherches soumises à la conférence annuelle de l'association, sur une même thématique. L'élaboration d'un tel numéro est un exercice délicat pour les éditeurs invités, car il s'agit de fabriquer le numéro en deux mois, à partir de la prise de connaissance de l'ensemble des communications soumises pour la conférence AIMS.

La première tâche des éditeurs invités a été d'identifier les thématiques émergentes. Cette année, nous avons identifié, parmi près de 260 papiers soumis, les thématiques suivantes: alliances stratégiques et partenariats, apprentissage organisationnel, changement organisationnel, création d'entreprise et innovation, développement durable, mouvements et manœuvres stratégiques. Ces thèmes ont été repérés au cours d'un travail collectif d'une journée à Paris, auquel ont participé les

membres du comité d'organisation de la conférence 2005 et certains membres du comité scientifique permanent de l'AIMS. Sur la base de la lecture rapide des résumés des articles, et à travers les mots-clés, nous avons identifié et retenu les six thèmes sur lesquels il y avait au moins dix-huit papiers soumis. Cependant, les thèmes « apprentissage organisationnel » et « alliances stratégiques et partenariats » ont été éliminés, ayant déjà fait l'objet de numéros spéciaux au cours des deux dernières années.

La thématique « développement durable », traitée dans un récent dossier spécial de la RFG, a également été écartée.

Les éditeurs invités ont examiné les articles des trois thèmes restants et conclu que la thématique « innovation » présentait le plus grand potentiel puisqu'elle pouvait réunir trente-neuf papiers.

L'étape suivante a été celle d'une double sélection. La première a été menée par les trois éditeurs invités qui ont lu les articles dans leur intégralité. La comparaison de leurs évaluations respectives a permis de réduire le nombre de manuscrits à dix-huit. Le comité d'organisation de la conférence AIMS 2005 a lancé une opération d'arbitrage pour que les dix-huit présentations soient soumises, en priorité, à la procédure d'évaluation anonyme. En effet, la règle que nous retenons depuis trois ans est de ne publier que les articles qui ont eu l'approbation de deux évaluateurs pour leur présentation à la conférence.

Les dix articles présentés dans ce numéro ont donc été choisis au terme d'un processus impliquant un grand nombre de personnes. Nous remercions vivement les trente-six évaluateurs pour leur sens de l'urgence et leur coopération. Éric Simon a remarquablement organisé le processus

d'évaluation d'urgence avec une disponibilité sans faille. Qu'il en soit remercié.

Nous souhaitons aussi remercier les auteurs auxquels nous avons demandé de revoir leurs articles, sous vingt jours, pour tenir compte des suggestions de modification des évaluateurs et pour s'adapter aux normes de la RFG. Ils ont su parfaitement répondre au défi. Malgré le calendrier serré et le nombre important d'acteurs impliqués dans la réalisation de ce numéro, le processus s'est déroulé comme prévu avec l'aide du secrétariat éditorial de la RFG. Cela témoigne de la maturité à laquelle est parvenue la collaboration entre l'AIMS et la RFG. Enfin, nous tenons à manifester notre reconnaissance à Sylvie Cellard, assistante de recherche à l'EM Lyon, qui nous a apporté une aide très précieuse dans la sélection des articles.

La thématique retenue qui a réuni un grand nombre d'articles vient à point nommé car elle touche à l'actualité des débats économiques. L'inadaptation de notre système éducatif à l'innovation et aux nouvelles vagues technologiques a été largement débattue ces derniers temps. Selon de nombreux experts, l'Europe en général, la France, en particulier, souffrent de l'insuffisance des moyens alloués à la recherche dans les universités. Pour d'autres, il convient également de s'interroger sur l'efficacité de l'organisation de la recherche.

De plus, le débat sur la délocalisation des activités industrielles alimente la réflexion sur le rôle des pays européens dans la division internationale du travail. Selon un point de vue très répandu, la France sera de plus en plus amenée à se spécialiser dans les activités de création des connaissances et des savoirs à fort contenu de R&D. Est-il réaliste de penser à des activités d'innova-

tion fondées sur la R&D sans posséder un tissu industriel dense? La question est posée sans que les recherches nous fournissent actuellement une véritable réponse.

Cependant, des signaux inquiétants viennent des pays émergents. *McKinsey Quarterly* titrait son premier numéro de l'année 2005: « Asia's next export: Innovation ». Les observateurs attentifs constatent depuis quelques années que les exportations des entreprises des pays émergents ne sont pas uniquement fondées sur un avantage de coûts de main-d'œuvre. Leurs produits contiennent de plus en plus de valeur ajoutée, accompagnés de services élaborés et soutenus par des méthodes marketing innovantes.

La concurrence fondée sur l'innovation se généralise et nous conduit probablement vers une nouvelle ère de compétition. Cette ère sera marquée par l'accès des pays nouvellement industrialisés aux connaissances, aux savoirs et aux technologies. Les entreprises de ces pays créent désormais des activités de R&D, investissent dans la création de ressources nouvelles et dans l'innovation sous toutes ses formes. Elles ne se contentent pas uniquement de la meilleure exploitation de leurs ressources mais explorent également les opportunités d'innovation stratégiques afin de modifier les règles de concurrence en leur faveur dans de nombreuses industries.

Ce phénomène constitue un défi formidable pour nos entreprises qui doivent être encore plus créatives et proactives dans leur façon de concevoir leur offre et d'organiser leur chaîne de valeur à l'échelle de la planète. Signal reçu par de nombreuses firmes multinationales puisqu'elles réorganisent depuis dix ans les activités de R&D en les

répartissant géographiquement. Les pays émergents commencent à accueillir des centres de R&D. À titre d'exemple Nokia localise deux de ses centres de recherche dans les pays émergents. La configuration dispersée des activités de R&D pose un redoutable problème de coordination aux entreprises multinationales dans le processus d'innovation et lance un défi aux théories d'innovation dans les sciences sociales qui soulignent le rôle de la proximité physique dans les activités de création de connaissances.

Les articles présentés dans ce numéro n'abordent pas directement ces questions neuves. Ils permettent néanmoins de revisiter les fondamentaux sur les conditions de performance des activités de R&D, sur le rôle de l'innovation stratégique dans les dynamiques sectorielles et sur l'organisation ainsi que le management des activités liées à l'innovation.

Ce numéro témoigne que notre communauté s'affranchit des débats stériles sur les types de recherche et progresse dans le sens de la maturité puisque les différentes méthodes y sont représentées de façon équilibrée. Trois articles utilisent des méthodes quantitatives. Quatre articles s'appuient sur la méthode d'études de cas. Un article repose sur un nombre important d'entretiens pour analyser la dynamique d'un secteur. Enfin, deux articles, tout en s'appuyant sur des données quantitatives, comportent un caractère hybride.

Nous espérons que la visite des fondamentaux sur les questions relatives aux développements de l'innovation contribuera à stimuler la réflexion académique tout en offrant des idées utiles aux praticiens du management.